



Adresse administrative
IRTS de La Réunion
1, rue Sully Brunet
97470 SAINT-BENOÎT
tél. : 02 62 92 97 94
plateforme-reunion@
unaforis.eu

FICHE ACTION

Année : 2014
Fonction : V
Point : 5.5a
Documentation

Membres de la plateforme



Fonction V : Mutualisation

Responsables de fonction : J. CATALAN – J. VERNET

Pilote de Projet : Danièle GALLINARO

Groupe de travail : Documentation

- Evelyne GOVINDIN - Joséphine ESTIVAL
- Brigitte PALMA

DESCRIPTIF DU PROJET

Nom du projet	5-5 Développer l'organisation d'activités communes sur les prestations mutualisées en vue d'harmoniser et d'optimiser les pratiques (niveau logistique)
Contexte et finalité	<p>La mutualisation au niveau logistique permet de créer les conditions pour une offre de formation coordonnée en développant la complémentarité.</p> <p>EMAP et IRTS ont les mêmes supports techniques de travail, notamment le logiciel de gestion de base de données documentaires CINDOC, ce qui facilite les échanges.</p> <p>EMAP et IRTS sont adhérents du réseau PRISME de documentalistes, réseau national qui œuvre à la mise en réseau des projets et activités documentaires.</p> <p>Les centres documentaires EMAP IRTS s'inscrivent pleinement dans la plate-forme territoriale UNAFORIS de La Réunion en proposant un service le plus complet possible sur tout le territoire, tant aux étudiants EMAP qu'à ceux de l'IRTS.</p>
Enjeux du projet	Les collaborations pour l'optimisation des centres de documentation doivent poursuivre leur développement.
Objectifs Pour la période	<p>Affiner le partenariat en explicitant les conditions dans lesquelles les documents non retournés par les étudiants du centre documentaire partenaire sont traités (formulation d'une annexe à la convention)</p> <p>Mettre en place une mutualisation du catalogage afin de libérer du temps de documentaliste</p> <p>Définir les modalités d'échanges réciproques de travaux produits au sein des 2 centres de formation</p>

Equipe Projet	<ul style="list-style-type: none"> - Evelyne GOVINDIN - Brigitte PALMA <ul style="list-style-type: none"> - Joséphine ESTIVAL -
Planning prévisionnel et les délais	<p>2 séances de travail par an</p> <p>1^{ère} séance de travail : 1^{er} trimestre 2015</p> <p>Validations via échanges par skype, visioconférence ou téléphone</p>
Livrables	Procédures annexées à la convention pour le 30 juin 2015.
Indicateurs de réussite	<p><i>Au 31/12 de chaque année</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Nombre de notices échangées,</i> - <i>Nombre de documents échangés.</i>